

# RAPPORT DE MISSION D'OBSERVATEUR

## PROGRAMME OCUP

Océan	ATLANTIQUE
Nom Observateur	DAO Dramane
Nom Thonier	Via Euros
Date début / fin de la marée	16-01-2015 / 27-01-2015



## Sommaire

<b>1. INFORMATION GENERALE .....</b>	<b>3</b>
<b>2. CARACTERISTIQUES SUCCINCTES DU THONIER .....</b>	<b>4</b>
<b>3. BILAN GLOBAL DE LA MAREE.....</b>	<b>4</b>
3.1.    CARTOGRAPHIE DE LA ZONE PROSPECTEE .....	4
3.2.    STRATEGIE DE PECHE .....	6
3.3.    ZONE DE CAPTURES .....	6
3.4.    CALENDRIER DES CAPTURES .....	7
3.5.    NOMBRE DE CALEES SELON LE TYPE D'ASSOCIATION .....	7
3.6.    UTILISATION DES OBJETS FLOTTANTS.....	8
3.7.    AUTRES OBSERVATIONS REMARQUABLES .....	8
<b>4. OBSERVATIONS EXTERIEURES AU NAVIRE .....</b>	<b>9</b>
<b>5. CAPTURES DE THONIDES .....</b>	<b>9</b>
5.1.    THONIDES CONSERVES .....	9
5.2.    THONIDES REJETES.....	9
<b>6. CAPTURES ACCESSOIRES.....</b>	<b>9</b>
6.1.    LISTE DES ESPECES.....	9
6.2.    MISE EN ŒUVRE DES BONNES PRATIQUES CAT « REQUINS » .....	11
6.3.    DISTRIBUTION DE TAILLES DES PRINCIPALES ESPECES ACCESSOIRES.....	11
<b>ANNEXE 1 : CARACTERISTIQUES ET APPARAUX DE PECHE .....</b>	<b>13</b>
<b>ANNEXE 2 : REMARQUES PARTICULIERES SUR LE DEROULEMENT DE LA MISSION.....</b>	<b>15</b>

## 1. Information générale

Le présent rapport est une synthèse du travail réalisé lors d'un embarquement à bord du Via Euros dans l'océan Atlantique du 16 au 27 janvier 2015, sous le commandement de M. Frédéric LAHUEC. Cette marée est particulièrement courte car elle fait suite à une débarque anticipée lors de la marée précédente.

Le travail effectué s'inscrit dans le cadre du programme d'observation à la mer « OCUP » (Observateurs Communs Uniques et Permanents) mis en œuvre par ORTHONGEL et sous la responsabilité technique de la société OCEANIC DEVELOPPEMENT basée à Concarneau dont le partenaire régionale est la société BIGEYE basée à Abidjan. Cet embarquement a été réalisé par ailleurs en partie pendant la période du moratoire (résolution ICCAT n°14/01).

La collecte d'information a été faite à l'aide des huit types de formulaires fournis :

- ✓ Formulaire A, paramètres de route et environnement : informations sur la position du bateau fournies par l'ordinateur de navigation ou divers autres appareaux, autres informations demandées fournies par le capteur de température, l'anémomètre, le loch, etc.... Les données sur l'activité autour du bateau (bateaux alentours et métiers pratiqués) sont fournies par l'observation aux jumelles et les radars. Les entrées et sorties de ZEE sont indiquées par le code 99 et mises en commentaire.
- ✓ Formulaire B, caractéristiques de la pêche : les informations sur l'estimation du banc, son épaisseur et sa profondeur ont été données par le capitaine et son second, surtout à partir de la lecture du sonar latéral qui a été utilisé de manière constante, et parfois du sondeur lorsque le poisson se trouve sous le bateau. Le sonar latéral a ici une importance considérable et est toujours utilisé en cas d'observation d'un système. Les données sur les captures ont surtout été obtenues auprès du chef mécanicien. Les données sur les quantités rejetées ont été communiquées par le capitaine ou le chef mécanicien, parfois auprès du bosco en cas de chavirage de la poche.
- ✓ Formulaires C1 et C2, échantillonnages de taille pour les thonidés et les espèces associées.
- ✓ Formulaire D, caractéristiques des objets flottants rencontrés.
- ✓ Formulaire rencontre, identification et activité des navires aux alentours.
- ✓ Formulaires d'évaluation de mise en œuvre des bonnes pratiques ORTHONGEL « DCP non maillant » et « requins ».

Les six premiers formulaires présentés ci-dessus sont ceux habituellement utilisés dans le cadre du programme d'observation IRD-DCF.

Par ailleurs, dans le cadre du programme de conservation et de gestion durable des stocks de thon obèse et d'albacore, la recommandation 14-01 de l'ICCAT impose une interdiction de pêche ou d'activités de soutien à la pêche en association avec des objets flottant, type DCP du 1<sup>er</sup> janvier au 28 février dans une zone délimitée du Golfe de Guinée. Les navires mesurant plus de 20 mètres ont alors obligation d'embarquer à bord un observateur, pour pouvoir prendre part à la pêcherie dans la zone et pendant la période susvisée.

Des formulaires complémentaires ont été élaborés afin de recueillir l'ensemble des données demandées en appendice 2 de la recommandation 14-01 de l'ICCAT :

- ✓ Formulaire I1, respect de la réglementation ICCAT : conformité du journal de bord (captures et positions GPS) et observations des navires non conformes aux mesures de gestion et de conservation de l'ICCAT.

- ✓ Formulaire I2, récupération de marque : dans le cas de la récupération d'individus marqués (espèce, taille, poids, type de marque, informations concernant la capture).
- ✓ Formulaire I3, informations générales sur la marée.
- ✓ Formulaire I4, description de la calée : heures de début de boursage, début et fin du salabardage.
- ✓ Formulaire I5, données environnementales : indices de nébulosité et de visibilité.
- ✓ Formulaire I6, description des objets flottants rencontrés et des individus maillés.

Le formulaire I1 a été transmis par mail ou par fax toutes les semaines au Centre National de Surveillance des Pêches par l'observateur.

## 2. Caractéristiques succinctes du thonier

Au sein d'une flotte actuelle de 4 thoniers pêchant dans l'océan Atlantique et appartenant à l'armement SAUPIQUET, le VIA EUROS est un navire d'une longueur de 78,33 mètres pour une largeur de 13,68 mètres. La capacité de ses cuves est de 1644 m<sup>3</sup> et il peut ainsi congeler environ 1120 tonnes de poissons.

Ce navire a été construit en 1991 au chantier de CAMPBELL INDUSTRIES, à San Diego, en Californie (U.S.A). L'équipage est composé de 25 hommes de 6 nationalités différentes (française, sénégalaise, béninoise, ghanéenne, ivoirienne, burkinabé).

Les caractéristiques détaillées et apparaux de pêches sont présentés en annexe 1.

## 3. Bilan global de la marée

### 3.1. Cartographie de la zone prospectée

La prospection a eu lieu sur une zone plutôt restreinte (Figure 1) dont les positions géographiques extrêmes atteintes sont :

- 05°38'N
- 03°41'S
- 10°47'W
- 00°01'E

Le navire est parti de Tema et a débarqué à Tema. Il a fréquenté, lors de cette marée, la ZEE du Ghana et les Eaux Internationales.

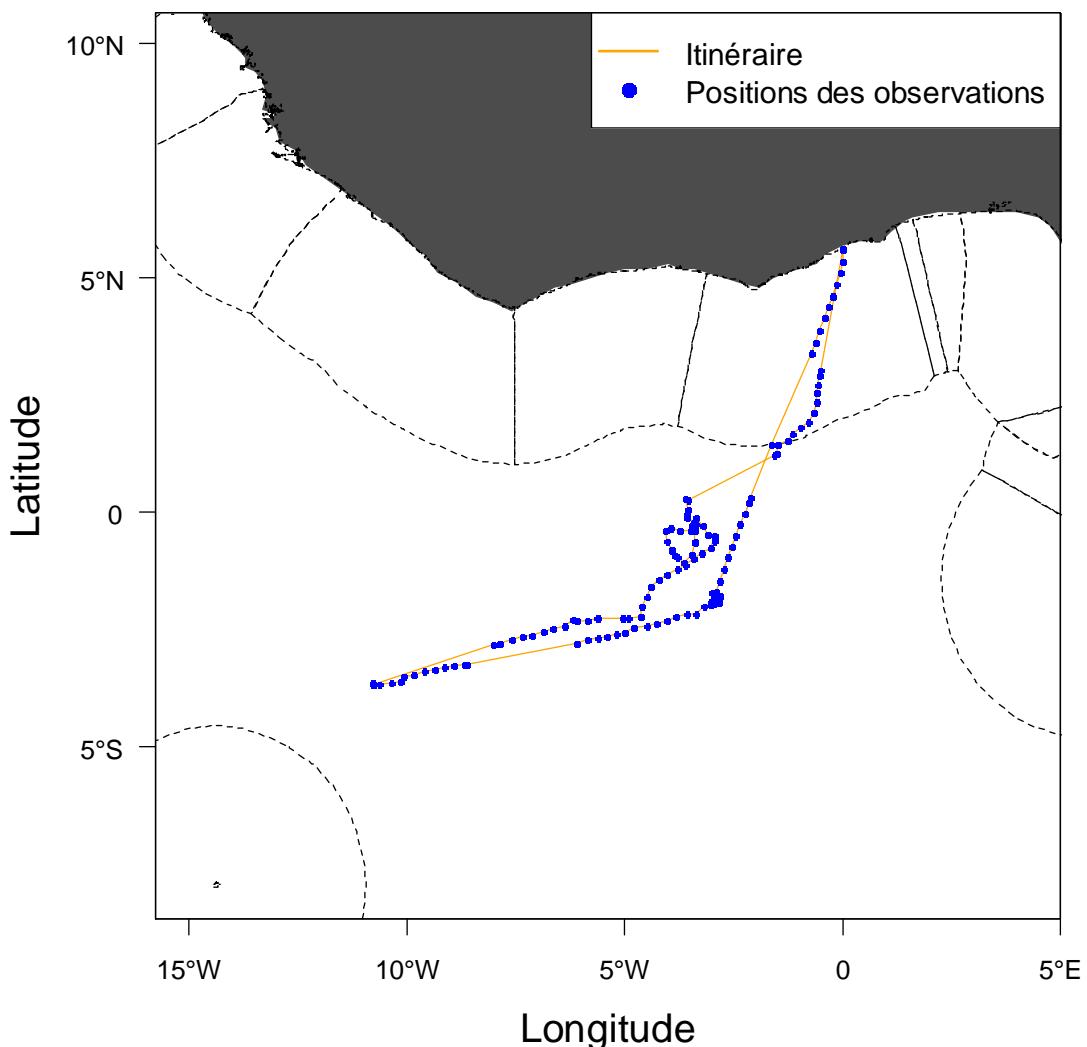


Figure 1. Itinéraire de prospection du VIA EUROS, marée du 16-01-2015 au 27-01-2015.

Le calendrier des opérations a été le suivant :

Date	Activités principales et observations marquantes				
	Activité (route, recherche)	Observations marquantes (bancs thons, DCP, oiseaux, mammifères...)	Nb Calées +	Nb calées -	Autres remarques (route de nuit, météo...)
16-01-2015	Route	RAS			Route toute la nuit
17-01-2015	Recherche	Balbaya	1		Route jusqu'à 4h
18-01-2015	Recherche	RAS			En dérive la nuit
19-01-2015	Recherche	Balbaya, oiseaux	1		Rencontre d'un senneur de même pavillon. En dérive la nuit
20-01-2015	Recherche	RAS			Rencontre d'un senneur de même pavillon. Route jusqu'à 20h
21-01-2015	Recherche	DCP	1		Route toute la nuit
22-01-2015	Recherche	DCP	1		Route toute la nuit
23-01-2015	Recherche	Gleurre			En dérive la nuit
24-01-2015	Recherche	Balbaya, oiseaux	3	1	En dérive la nuit

25-01-2015	Recherche	Balbaya, oiseaux	1	1	Rencontre de senneurs de pavillons différents. En dérive la nuit
26-01-2015	Recherche	Balbaya			Rencontre de senneurs de pavillons différents. Route toute la nuit
27-01-2015	Transit	RAS			Fin de marée

### 3.2. Stratégie de pêche

La distance totale parcourue est de 2526 milles pour une marée de 12 jours dont 10 jours en recherche effective. Cela représente 210,5 milles par jour. La distance moyenne parcourue par jour de recherche effective est de 145,4 milles. Sur toute la marée, le navire a fait route toute la nuit ou la majeure partie de la nuit à 6 reprises et a par conséquent été stoppé toute la nuit ou la majeure partie de la nuit 5 fois.

La stratégie du capitaine a consisté à la recherche d'individus de grandes tailles (Albacore) dans la zone Sud-ouest. Les résultats obtenus sont très satisfaisants.

### 3.3. Zone de captures

Une calée a été réalisée dans la ZEE du Ghana et toutes les autres ont été réalisées dans les Eaux Internationales. Les positions des calées sont présentées dans la Figure 2.

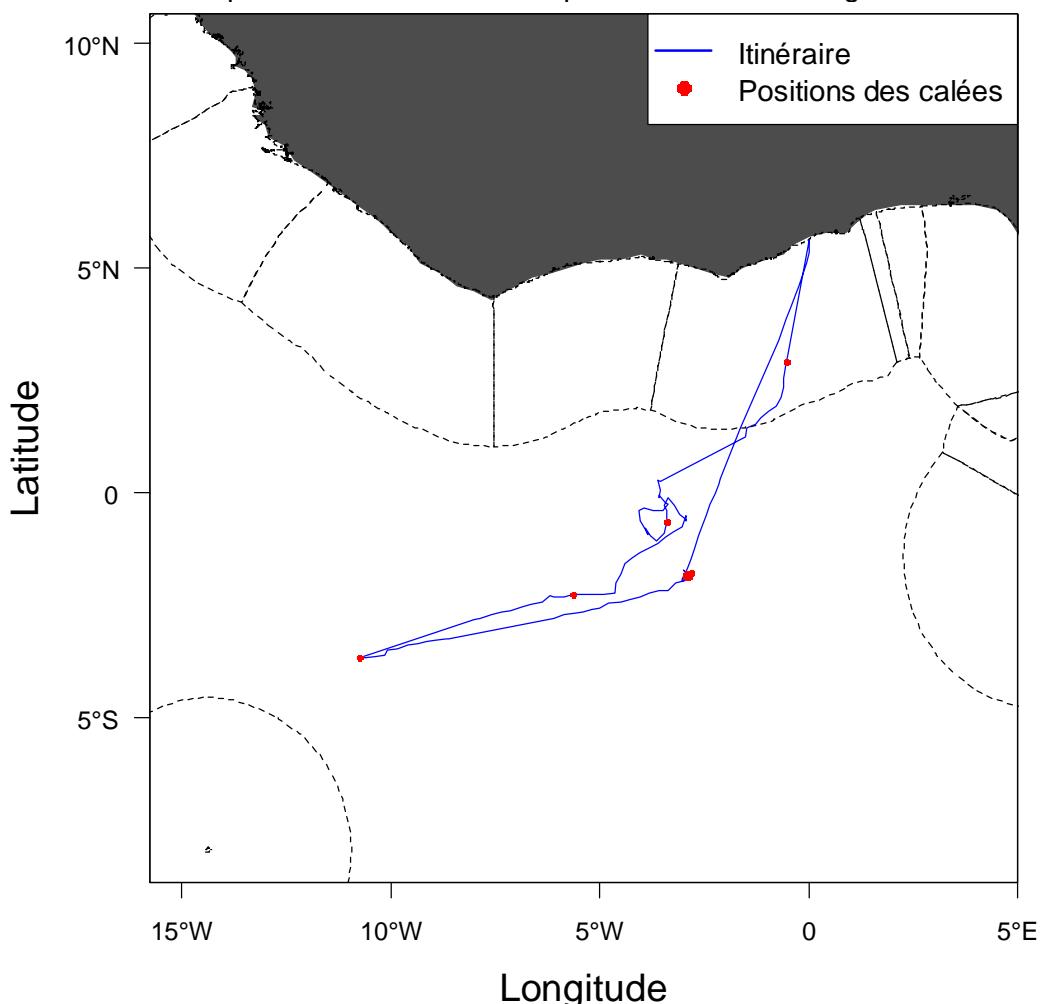


Figure 2 : Position des calées du VIA EUROS pendant sa marée.

### 3.4. Calendrier des captures

Au regard de la figure 3, les meilleurs tonnages de la marée ont été réalisés le 24-01-2015 (115,4 tonnes en 4 calées), le 25-01-2015 (86 tonnes en 2 calées) et ont été effectués sur bancs libres.

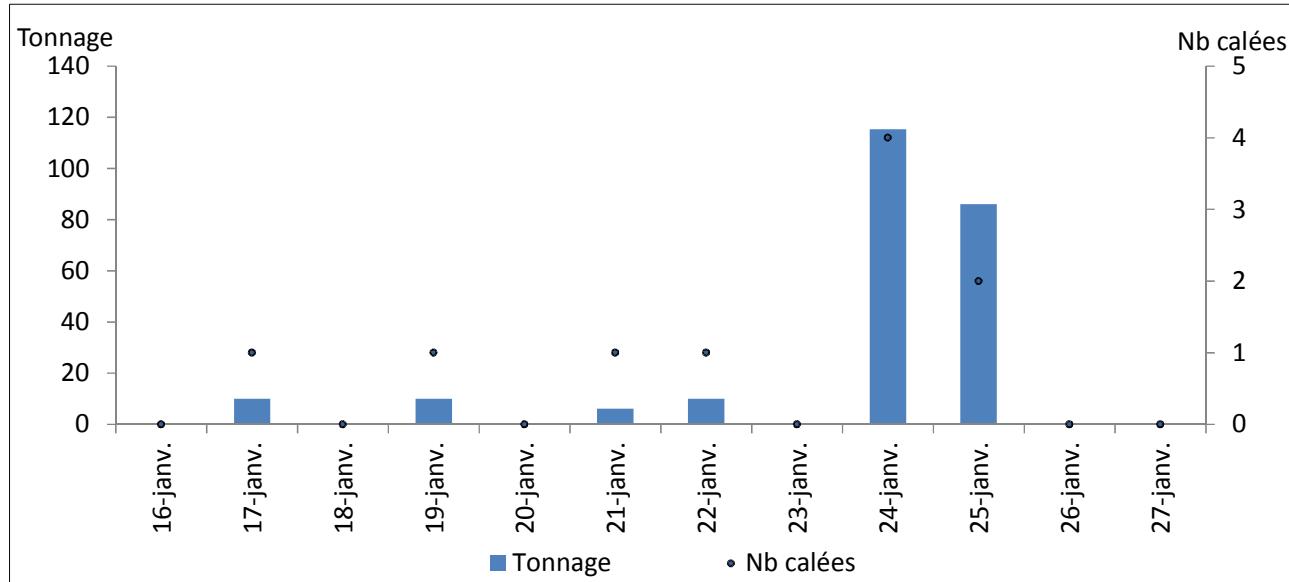


Figure 3. Calendrier des captures au cours de la marée du VIA EUROS.

### 3.5. Nombre de calées selon le type d'association

Le tableau 1 présente la répartition des calées pendant la marée en fonction du type d'association et en distinguant les coups positifs des coups nuls.

Tableau 1. Répartition des calées au cours de la marée.

Période	Sous banc libre	Sous épaves	Total
Coups positifs	5	2	7
Coups nuls	3	0	3
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>10</b>

10 calées ont été réalisées au cours de cette marée.

Ce total a été réalisé sur 2 types d'association (banc libre, DCP) avec une majorité de coups de senne sur les bancs libres qui représentent 80% des calées.

3 calées ont été effectuées sur la même matte le 25-01-2015, les poissons ayant été capturés au cours de la troisième calée.

Les tonnages pêchés par calée varient de 6 à 10 tonnes pour les calées sur épaves, avec une moyenne de 8 tonnes par calée, et de 10 à 115 tonnes pour les calées sur banc libre, avec une moyenne de 26,4 tonnes par calée.

7 coups positifs ont permis la capture d'espèces commerciales de thon (5 sur bancs libres et 2 sur épaves). Les coups nuls sont au nombre de 3, et concernent uniquement les calées sur bancs libres. La figure 4 montre la répartition des coups nuls et positifs en fonction du type d'association.

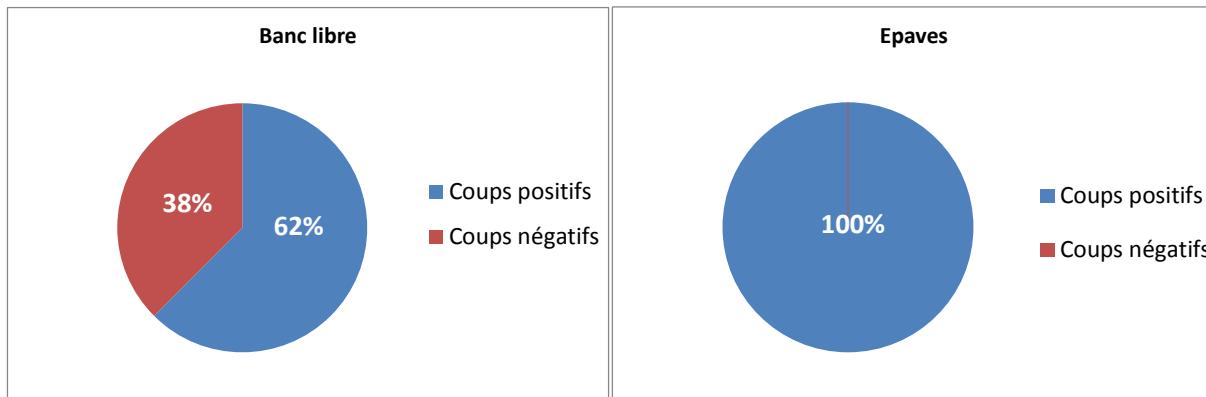


Figure 4. Répartition des coups nuls et positifs en fonction du type de pêche.

### 3.6. Utilisation des objets flottants

Le tableau 2 dresse le bilan du nombre d'objets flottants visités en fonction de leur catégorie en précisant s'ils ont simplement été visités ou s'ils ont fait l'objet d'une calée.

Les objets flottants sont uniquement représentés par les radeaux balisés avec un recensement de 3 objets au total. Sur ces 3 radeaux, 2 ont été jugés intéressants pour la réalisation d'une calée.

Sur 10 jours de recherche, 2 jours ont comporté des découvertes d'épaves.

Tableau 2. Nombre de DCP visités (avec et sans pêche) et mis à l'eau

Type de DCP (Tableau 8)	Nombre visités	Nombre pêchés
06 - Radeau balisé en dérive (bambou ou filet)		1
21 - Radeau (avec structure métallique ou PVC) balisé	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>2</b>

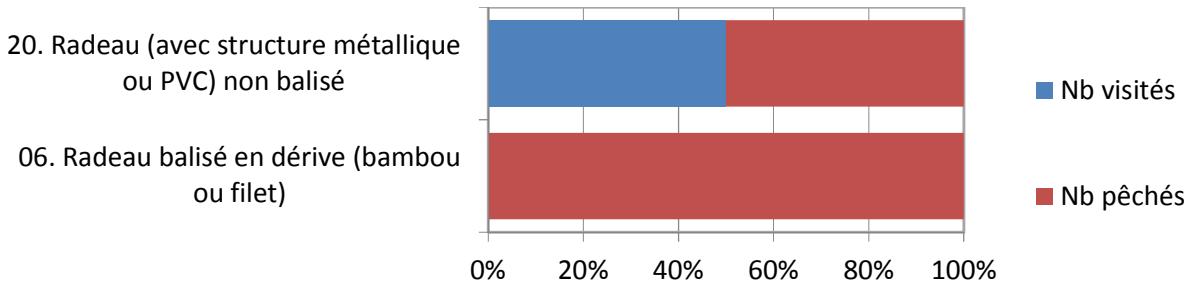


Figure 5. Pourcentage des DCP visités, pêchés et mis à l'eau.

### 3.7. Autres observations remarquables

La durée moyenne des calées est de 2 heures (aucune différence entre banc libre et DCP), mais peut varier selon la quantité de la capture.

Les conditions météorologiques (vent, pluie, température eau...) ont été variées selon les zones prospectées. D'une manière générale, la température était très élevée.

## 4. Observations extérieures au navire

Aucune suspicion de pêche illicite n'a été observée au cours de cette marée.

## 5. Captures de thonidés

### 5.1. Thonidés conservés

Sur cette marée, le Via Euros a capturé 237,5 tonnes de thon (Tabl. 3 et Fig. 6), avec une proportion très importante de *Thunnus albacares* qui représente 93% de la capture totale.

Les calées sur banc libre représentent la majorité du tonnage mis en cuve, avec 221,4 tonnes de thons pêchés soit 93% de la capture totale.

Les calées sur DCP sont principalement représentées par des captures de *Thunnus obesus* avec 9 tonnes pêchées soit 56% de la capture sur ce type d'association.

Tableau 3. Répartition des captures de thons (en tonnes) par espèce et par association

Captures	YFT	SKJ	BET	FRI	Total
Bancs libres	221,4	0	0	0	<b>221,4</b>
Épaves	0	7	9	0,1	<b>16,1</b>
<b>Total</b>	<b>221,4</b>	<b>7</b>	<b>9</b>	<b>0,1</b>	<b>237,5</b>

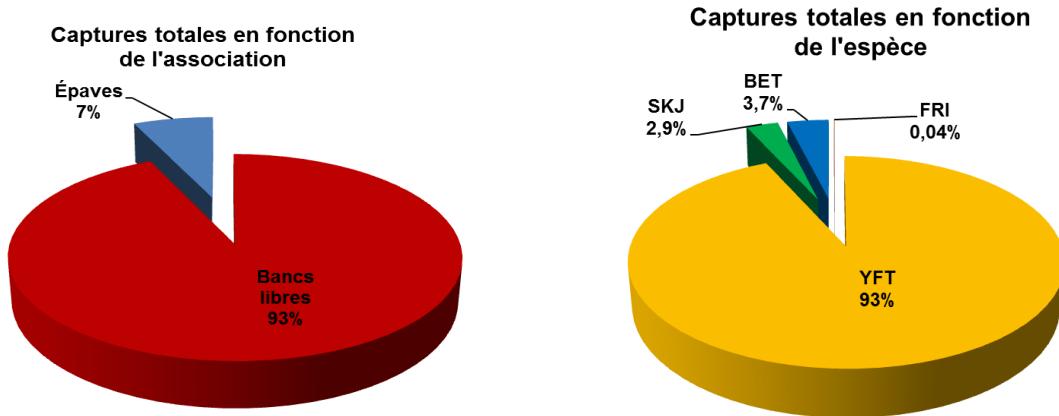


Figure 6. Composition des captures de thons par associations et par espèces.

### 5.2. Thonidés rejetés

Aucun thonidé n'a été rejeté au cours de cette marée.

## 6. Captures accessoires

### 6.1. Liste des espèces

Le tableau 4 dresse la liste des espèces accessoires pêchées au cours de la marée, en distinguant celles qui sont sur banc libre de celles qui sont sur épave et en indiquant pour chaque espèce le nombre de calées où elle a été capturée.

Tableau 4. Inventaire des espèces composant la capture accessoire, selon le type de calée par groupe.

Nom latin	Nom commun	CODE	Banc libre	Banc sur épave
<b>Poissons porte-épée</b>				
<i>Istiophorus albicans</i>	Voilier de l'Atlantique	SAI	2	
<i>Makaira nigricans</i>	Makaire bleu	BUM	1	
<b>Requins</b>				
<i>Carcharhinus falciformis</i>	Requin soyeux	FAL		1
<b>Autres poissons</b>				
<i>Balistes carolinensis</i>	Baliste	TRG		1
<i>Acanthocybium solandri</i>	Thazard bâtarde	WAH		2
<i>Coryphaena hippurus</i>	Coryphène commun	DOL		2
<i>Elagatis bipinnulata</i>	Comère saumon	RRU		1
<i>Canthidermis maculata</i>	Baliste	CNT		1
<i>Caranx cryos</i>	Carangue couballi	RUB		2
<i>Seriola rivoliana</i>	Sériole limon	YTL		1

10 espèces ont été pêchées au cours de cette marée.

Le nombre d'individus de chaque espèce et le devenir de ces derniers sont présentés dans le tableau 5. Il montre une nette prédominance de 2 espèces : *Canthidermis maculata* et *Caranx cryos* (RUB).

Tableau 5. Estimations du nombre d'individus capturés selon le type de banc et leur devenir.

Espèce (+code)	Nombre		Devenir				
	Bancs libres	Bancs objets	Cuisine du bord	Rejeté vivant en mer	Rejeté mort en mer	Partiellement conservé à bord	Mis En cuve
<b>Poissons porte-épée</b>							
<i>Istiophorus albicans</i> (SAI)	4					4	
<i>Makaira nigricans</i> (BUM)	1						1
<b>Requins</b>							
<i>Carcharhinus falciformis</i> (FAL)		1		1			
<b>Autres poissons</b>							
<i>Balistes carolinensis</i> (TRG)		1			1		
<i>Canthidermis maculata</i> (CNT)		63		13			50
<i>Coryphaena hippurus</i> (DOL)		17	17				
<i>Caranx cryos</i> (RUB)		30				30	
<i>Acanthocybium solandri</i> (WAH)		18	18				
<i>Elagatis bipinnulata</i> (RRU)		25	25				
<i>Seriola rivoliana</i> (YTL)		2				2	

La capture des espèces accessoires est présentée en figure 7. Quelques espèces sont présentes de manière remarquable, *Canthidermis maculata* (CNT) avec 40,1% de la capture accessoire et *Caranx cryos* (RUB, 19,1%). A elles deux, ces espèces représentent 60% des effectifs capturés d'espèces accessoires dans la catégorie « Autres poissons ».

## Epaves

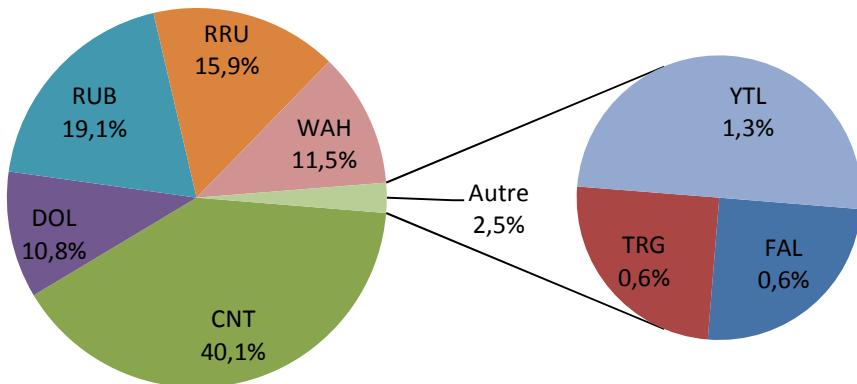


Figure 7. Composition des captures accessoires (en nombre) dans la catégorie « autres poissons » sur objets flottants.

### 6.2. Mise en œuvre des bonnes pratiques CAT « Requins »

Le Contrat d'Avenir Thonier « Requins », mené par ORTHONGEL et l'IRD, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de pratiques de pêches responsables et durables. Ce programme vise à réduire voire à supprimer la mortalité des requins, raies et tortues capturés accidentellement par les senneurs.

L'équipage à bord du navire a reçu la formation sur les bonnes pratiques ORTHONGEL. Au cours de la marée, ces pratiques ont été mises en œuvre notamment au niveau des requins.

Le seul requin capturé a été rejeté vivant en mer. Les poissons porte-épées sont mis en cuve et partiellement conservés.

### 6.3. Distribution de tailles des principales espèces accessoires

La figure 8 représente la distribution de tailles des 4 principales espèces :

- *Caranx crysos* (RUB) avec 30 individus mesurés : les tailles varient entre 29 et 40 cm, avec un pic de fréquence à 33 cm. La longueur moyenne est de 34 cm.
- *Elagatis bipinnulata* (RRU) avec 19 individus mesurés : les tailles varient entre 67 et 76 cm. La longueur moyenne est de 70,8 cm.
- *Coryphaena hippurus* (DOL) avec 17 individus mesurés : les tailles varient entre 84 et 108 cm, avec un pic de fréquence à 87 cm. La longueur moyenne est de 91,2 cm.
- *Acanthocybium solandri* (WAH) avec 17 individus mesurés : les tailles varient entre 75 et 110 cm. La longueur moyenne est de 97,4 cm.

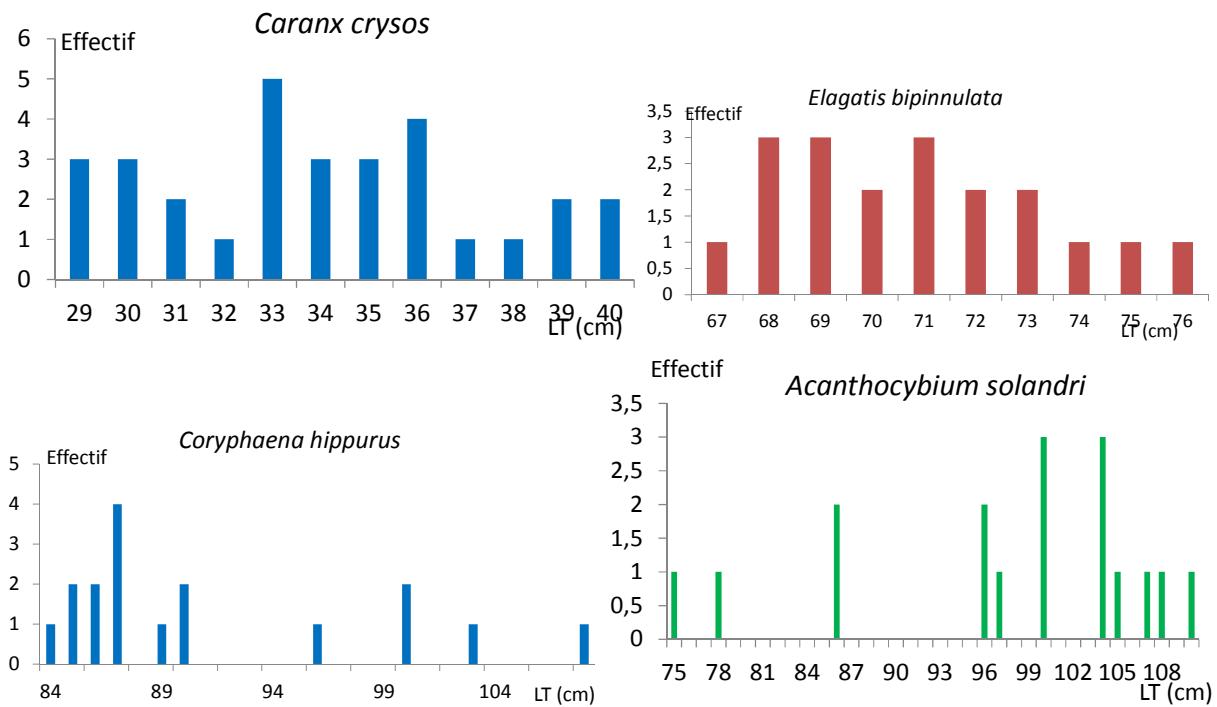


Figure 8. Distribution en taille chez *Caranx cryosos* (RUB), *Elagatis bipinnulata* (RRU), *Coryphaena hippurus* (DOL) et *Acanthocybium solandri* (WAH).

## ANNEXE 1 : Caractéristiques et apparaux de pêche

### Caractéristiques du navire

Date de construction : **1991**

Longueur Hors Tout : **78,33 mètres**

Longueur entre perpendiculaires : **78,83 mètres**

Largeur : **13,68 mètres**

Tirant d'eau : **5,40 mètres**

Nombre de cuves à poissons : **19**

Capacité des cuves à poissons : **1644 m<sup>3</sup> soit 1120 tonnes**

Capacité des cuves à combustible : **557,78 m<sup>3</sup>**

Puissance du moteur principal : **6655 CV**

Vitesse en pointe : **16 nœuds**

Vitesse de prospection : **13 nœuds**

### Équipements disponible à la passerelle

Appareil	Nombre	Caractéristiques	Utilisation (O/N)
Gyro-compas	1		O
Loch	1		N
Radar de navigation	1		O
Radar « Oiseaux »	2	60 KW/30KW	O
Sondeur	4	2 latéraux/ 2 Verticaux	O
Sonar	1		O
Radios VHF	7		O
Radios BLU	1		1
INMARSAT	3		O
GPS	3		O
Thermomètre enregistreur	1		O
VMS	1		O
AIS	1		O
Courantomètre	1		N
Compas satellitaire	1		O
Pilote automatique	2		O
GECDIS	1		O
Compas satellitaire	1		O

### Équipement de repérage et de suivi des bouées

Appareil	Nombre	Caractéristiques	Utilisation (O/N)
Système de déclenchement-repérage des bouées HF avec GPS	1		O
Système KANNAD	2		O
Système de repérage des bouées Marine Instrument (Thalos)	1		O

## Équipement informatique

Appareil	Nombre	Caractéristiques	Utilisation (O/N)
ORDINATEUR	2		O

## Autres équipements

Appareil	Nombre	Caractéristiques	Utilisation (O/N)
Skiff	1	671 CV	O
Senne	1	1550 m (largeur) ; 286 m (profondeur)	O
Speed-boat	1	138 CV	O
Jumelles (grosses fixes)	8	2X150	O
Jumelles	15	7X50 MT	O
Bouées à bord (début marée)	45	Satellite + échosondeur	O
Bouées à bord (fin marée)	45	Satellite + échosondeur	O

## ANNEXE 2 : Remarques particulières sur le déroulement de la mission

- ✓ Accueil et relations avec l'équipage

Bonne relation avec l'équipage

- ✓ Difficultés rencontrées par l'observateur

Codage et saisie des informations

RAS

Matériel

RAS

Echantillonnage des rejets de thonidés (espèces et tailles)

RAS

Echantillonnage des captures accessoires (espèces et tailles)

RAS